

1. Généralités

Les «Conditions particulières Swisscom blue TV («CP TV») de Swisscom (Suisse) SA («Swisscom») s'appliquent aux prestations TV obtenues sur la base de Swisscom TV-Box («Swisscom blue TV») en complément des Conditions Générales de Vente pour les prestations Swisscom («CGV») et des Conditions particulières Internet. En cas de contradictions, elles prévalent sur les autres éléments contractuels. Swisscom blue TV fait toujours partie d'un pack de prestations de Swisscom et ne peut être souscrit séparément.

2. Prestations de Swisscom

2.1 Etendue de la prestation

Swisscom blue TV permet au client de recevoir des programmes de télévision («programmes») via Internet ou le réseau de communication mobile, et de les visionner via la Swisscom TV-Box, via une application sur des appareils mobiles (tablettes, smartphones) ou via des logiciels spécifiques sur des ordinateurs. Swisscom blue TV offre par ailleurs divers services supplémentaires et fonctionnalités. Ceux-ci sont présentés sur swisscom.ch/tv.

La disponibilité des différents éléments de Swisscom blue TV, ainsi que des services supplémentaires et fonctionnalités associés, varie en fonction du pack de prestations choisi, de la version utilisée de la Swisscom TV-Box, des terminaux employés et de l'accès au réseau utilisé. Il est possible de profiter de l'UHD si les spécifications de Swisscom concernant l'UHD sont remplies.

2.2 Programmes

La liste des programmes contenus dans le pack de prestations choisi par le client peut être consultée sur swisscom.ch/tv. **Swisscom se réserve le droit de modifier à tout moment les programmes qu'il est possible de recevoir. La suppression de certains programmes ne donne pas au client le droit de résilier Swisscom blue TV ou des options.** L'offre des programmes locaux dépend de la localisation et des appareils. La réception de certaines chaînes, en particulier les chaînes HD et UHD, est de plus soumise aux capacités du raccordement du client.

2.3 Enregistrements

Swisscom blue TV stocke les enregistrements du client non pas localement, mais sur des serveurs en Suisse. Lors de l'échange d'une Box défectueuse, les enregistrements sont conservés. Les enregistrements sont effacés après 2 ans ou lorsque la capacité d'enregistrement maximale de l'offre est atteinte.

2.4 Option radio gratuite

Les clients de Swisscom blue TV peuvent s'abonner gratuitement à l'option radio. Ils peuvent ainsi recevoir les programmes radio via la Swisscom TV-Box. **Swisscom se réserve le droit de modifier à tout moment les programmes radio qu'il est possible de recevoir. La suppression des programmes radio ne donne pas le droit de résilier Swisscom blue TV.**

Si une option radio à laquelle le client est abonné n'est pas utilisée pendant 90 jours, Swisscom est autorisée à la désactiver. Le client ne pourra alors plus recevoir de programmes radio via la Swisscom TV-Box. Le client peut se réabonner gratuitement à l'option radio en tout temps.

2.5 Autres services et apps

Swisscom propose (à titre payant) d'autres services, par exemple des programmes supplémentaires, des offres de films et des Live Events à la demande. Les tarifs et redevances en vigueur publiés sur swisscom.ch/tv sont déterminants. Si un tel service est assuré par un fournisseur tiers, le client passe un contrat avec ce fournisseur et ce sont les conditions de ce fournisseur qui font foi.

Les apps disponibles sur Swisscom blue TV sont régies par les conditions contractuelles du fournisseur de l'app en question. Ces dernières réglementent aussi le traitement des données du client dans le cadre de cette app.

Les redevances des autres services et des apps peuvent être facturées au client par Swisscom au nom et pour le compte du fournisseur tiers en question. En cas d'augmentation des tarifs de ces services ou apps, le client ne peut se prévaloir d'un droit à résiliation pour le pack de prestations contenant Swisscom blue TV, souscrit chez Swisscom.

2.6 Installation à domicile

Swisscom propose au client la possibilité de charger Swisscom (ou une autre entreprise mandatée par Swisscom) d'effectuer l'installation à domicile de l'infrastructure technique nécessaire. Ces prestations correspondent aux conditions actuelles de l'offre disponibles sur www.swisscom.ch.

3. Prestations du client

3.1 Prise numérique DSL, pack de prestations avec un raccordement basé sur Internet

Normalement, il est nécessaire d'assurer l'installation d'une prise numérique DSL. Cette installation est réalisée par un technicien du service de maintenance. Dans le cas où il n'y a pas besoin d'une prise numérique DSL, Swisscom informe le client de la situation et des suites à donner. La responsabilité pour les dommages consécutifs à l'installation de la prise numérique est exclue, dans la mesure permise par la loi. Pour la fourniture des prestations, les appareils du client doivent être alimentés en électricité, ce qui relève de la responsabilité du client.

L'utilisation de Swisscom blue TV nécessite un raccordement basé sur Internet, un pack de prestations associé de Swisscom et une Swisscom TV-Box (de plus amples informations sont disponibles sur swisscom.ch/tv).

Le client est chargé d'obtenir l'accord du détenteur du raccordement basé sur Internet pour pouvoir utiliser ces prestations, s'il ne s'agit pas d'une seule et même personne.

3.2 Installation et désinstallation

Le client est responsable de l'installation s'il renonce au service d'installation à domicile proposé par Swisscom. A la fin de la relation de prestation de service, le client est responsable de la désinstallation des équipements télévisuels Swisscom et en supporte les frais.

3.3 Utilisation conforme au contrat

Toutes les prestations Swisscom blue TV, indépendamment de l'appareil de réception utilisé, ne peuvent être utilisées qu'à titre privé et en aucun cas à des fins commerciales ou industrielles. En particulier ne sont pas autorisées la réception et l'utilisation des prestations de service (en particulier Replay TV) dans des lieux accessibles au public, par exemple les cafés, restaurants, hôtels, cinémas, théâtres ou dans les vitrines de magasins, la location, l'enregistrement d'émissions ainsi que la diffusion de parties de programmes en vue d'une utilisation en dehors du cercle familial privé. En cas de violation de ces dispositions, le client est tenu d'indemniser Swisscom.



Conditions particulières Swisscom blue TV

3.4 Protection des mineurs

La protection des mineurs relève de la responsabilité du client. Des mesures de protection des mineurs sont préinstallées sur la Swisscom TV-Box. Celles-ci peuvent être modifiées par le client, ce dont il assume la responsabilité.

4. Appareils nécessaires et configurations requises

4.1 Généralités

Pendant toute la durée de service, le client est responsable de l'acquisition, de l'installation et de la mise à jour de terminaux récents en état de fonctionnement. Des informations sur les appareils nécessaires et les configurations requises peuvent être consultées sur swisscom.ch/tv. En ce qui concerne la télémaintenance et la téléassistance, il est renvoyé au chiffre 4 des CGV et au chiffre 2.3 des Conditions particulières Internet.

Le client doit acheter une boîte TV de Swisscom (ci-après "Swisscom TV Box"), qui devient sa propriété. Les prestations de garantie offertes par Swisscom pour la Swisscom TV-Box figurent sur le bon de garantie, le bulletin de livraison ou le ticket de caisse joints. **Pour les Swisscom TV-Box que Swisscom propose gratuitement, Swisscom se réserve le droit de fournir des appareils à l'état neuf (et non pas des appareils neufs d'usine).**

En cas d'exportation de la Swisscom TV-Box, l'acheteur ou le propriétaire est tenu de se conformer le cas échéant aux lois suisses et internationales applicables en matière de contrôle des exportations et aux éventuelles dispositions en matière d'embargo et de sanctions.

4.2 Dispositions supplémentaires pour la TV-Box 5

Comme la TV-Box 5 est basée sur un système d'exploitation Android de Google et permet l'utilisation de services supplémentaires de Google, le client doit accepter les conditions d'utilisation, la politique de confidentialité et les conditions d'utilisation de Google Play de Google Ireland Limited (ci-après "Google") lors de la mise en service de la TV-Box-5.

Sur la base de ces dispositions, Google collecte et traite de manière autonome les données du client lorsque le client utilise Google Play, Google Assistant ou Google Apps (par ex. Youtube).

Lors de toute autre utilisation de Swisscom blue TV, Google peut collecter les données suivantes :

- La localisation approximative, les identifiants de l'appareil ou autres identifiants, les interactions avec l'application et autres actions. Ces données sont collectées et utilisées pour les fonctions de l'application, les analyses, la publicité ou le marketing et à des fins de personnalisation.
- Rapports de pannes informatiques, données de diagnostic et commentaires des utilisateurs. Ces données sont collectées et utilisées à des fins d'analyse.

Google ne peut toutefois pas tirer de conclusions sur le client à partir de ces données et ne reçoit de Swisscom aucune donnée d'utilisation ni aucune autre donnée client.

5. Droits immatériels

5.1 Généralités

Tous les logiciels sont protégés par le droit d'auteur. Swisscom et ses fournisseurs accordent au client pour la durée du contrat une licence limitée, non exclusive, non transmissible, révocable et non sous-licenciable pour l'utilisation exclusive des logiciels concernant Swisscom blue TV avec le matériel inclus dans la livraison. Swisscom et ses fournisseurs conservent l'intégralité des droits relatifs aux logiciels. Swisscom et ses fournisseurs ne peuvent exclure le fonctionnement ininterrompu et sans perturbations des logiciels.

Le client n'est pas autorisé à modifier, adapter ou traduire les logiciels mis sous licence par Swisscom et ses fournisseurs. Il n'est pas non plus autorisé à les reconstituer, les décompiler ou les désassembler par ingénierie inverse ni à réaliser un travail dérivé des logiciels. De même, le client ne peut dupliquer les logiciels, ni les rendre accessibles via un forum sur un ordinateur public ou par une diffusion en «shareware». Swisscom et ses fournisseurs peuvent à tout moment retirer la licence en cas de non-respect de ces dispositions par le client. Le client répond de la violation des dispositions de la licence et de prétentions de tiers susceptibles d'en découler. En cas de plainte contre Swisscom ou ses fournisseurs, le client libère Swisscom et ses fournisseurs de toute prétention de tiers.

5.2 Responsabilité

En complément aux points 11 et 12 des CGV, une responsabilité pour négligence légère ou moyenne est totalement exclue en cas de dommages causés par les logiciels de fournisseurs.

5.3 Open Source Software

Le firmware intégré dans ce produit peut contenir des composants de logiciels de tiers protégés par des droits d'auteur. Ceux-ci sont concédés sous licence en vertu de licences open source («Open Source Software») et ne sont pas couverts par les conditions d'utilisation de Swisscom. L'Open Source Software est mis à disposition, dans la mesure permise par la loi, sans responsabilité et sans aucune garantie. Plus d'informations sur les Open Source Software et leurs licences se trouvent sur www.swisscom.ch/opensource. En utilisant ce produit, le client accepte les conditions de licence d'Open Source Software.

6. Garantie/responsabilité

Swisscom met à disposition une Swisscom TV-Box spécialement conçue pour Swisscom blue TV. Pour l'utilisation de Swisscom blue TV au moyen d'appareils autres que la TV-Box, les fournisseurs tiers proposent du matériel et des logiciels permettant de visionner les programmes ou d'effectuer des enregistrements. Swisscom ne fournit aucune garantie quant au bon fonctionnement de Swisscom blue TV avec ce matériel et ces logiciels.

En cas d'utilisation simultanée des prestations de télévision et d'Internet de Swisscom, les capacités des prestations Internet peuvent être temporairement limitées. Swisscom n'assume aucune responsabilité pour de tels dysfonctionnements dans l'étendue de la prestation.

Swisscom et ses fournisseurs déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude, l'exhaustivité, l'actualité, la légalité et la disponibilité de contenus élaborés par des tiers, pouvant être consultés auprès de tiers ou rendus accessibles via Swisscom blue TV.



Conditions particulières Swisscom blue TV

Sauf disposition légale contraire, toute responsabilité liée à la perte d'enregistrements est exclue.

Swisscom décline toute garantie concernant les autres services et apps obtenus par le client auprès de fournisseurs tiers (chiffre 2.5), ainsi que toute responsabilité dans ce contexte.

7. Durée, résiliation

7.1 Durée minimale de service et généralités sur la résiliation

La durée minimale pour le service Swisscom blue TV correspond à celle du pack de prestations Swisscom qui a été choisi. Des informations à ce propos, ainsi que sur les modalités de résiliation du pack de prestations concerné, sont disponibles sur swisscom.ch/tv.

7.2 Autres services

Si le client souscrit simultanément avec son abonnement à Swisscom blue TV un autre service avec une durée minimale (blue+, achat d'appareil à crédit, etc.) et s'il résilie le pack de prestations comprenant Swisscom blue TV, il reste redevable, pour les autres services, des redevances répétitives ou des traites dues jusqu'à la fin de la durée minimale. Ces sommes sont payables immédiatement.